

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 800 francs

---

## SUR LA VALEUR SPECIFIQUE DE DEUX SOUS-ESPECES D'AGRODIAETUS (Lep. Lycaenidae) RECEMMENT DECRITES

par H. DE LESSE.

En 1959, j'ai décrit successivement deux formes d'*Agrodiaetus* très particulières d'Iran. Toutefois, j'ai préféré les considérer chacune — provisoirement au moins — comme sous-espèce de l'espèce la plus semblable extérieurement, qu'elles semblaient remplacer géographiquement par ailleurs.

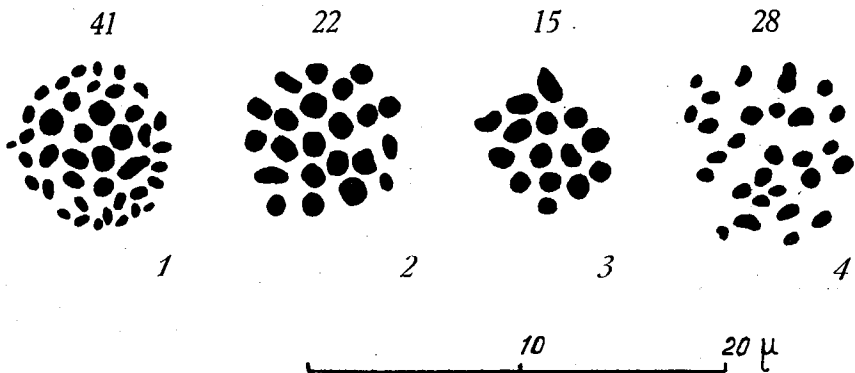
Depuis, je n'ai obtenu aucune nouvelle indication de répartition démontrant d'éventuelles cohabitations. Mais, la découverte d'une grande différence de formule chromosomique dans un cas, et la constance de formules différentes (déjà connues celles-là) dans l'autre, m'incitent maintenant à élever au rang d'espèces ces deux sous-espèces décrites précédemment.

1° — *Agrodiaetus dama* Stgr et *A. d. hamadanensis* de Lesse, *Bull. Soc. ent. Mulhouse*, 1959, p. 13-1'.

En décrivant *hamadanensis*, j'ai déjà souligné son aspect extrêmement caractéristique dû à la couleur franchement violet du mâle en dessus. Je l'ai toutefois rattaché à *dama* parce qu'ils ont des caractères communs : envergure, forme des ailes, teinte et dessin du dessous. Et de plus, le dessus du mâle est parfois chez *dama* (C'est le cas du seul exemplaire du Muséum de Paris provenant de Mésopotamie) d'une teinte gris violet pâle formant quelque peu transition vers celle d'*hamadanensis*. STAUDINGER (*Iris*, IV, 1891, p. 234) a du reste indiqué un cas semblable dans la série typique de *dama* récoltée à Malatya. Enfin, *hamadanensis* paraît remplacer ce dernier dans certaines parties de l'Ouest de l'Iran.

Mais d'un autre côté, *A. dama karinda* Riley, qui vole dans une région toute proche, diffère bien d'*hamadanensis*, chez le mâle, par sa teinte bleu du dessus contenant très peu de violet.

C'est pourquoi, connaissant la formule chromosomique d'*hamada-*



Plaques équatoriales de la première division de maturation (Spermatogénèse).  
Fig. 1, *Agrodiaetus dama dama* Stgr ( $n = 41$ ), Maras (Turquie). — Fig. 2, *A. hamadanensis* de Lesse ( $n = 22$ ), col au nord d'Hamadan (Iran W). — Fig. 3, *A. hopfferi hopfferi* H. S. ( $n = 15$ ), Amasya (Turquie). — Fig. 4, *A. sennanensis* de Lesse ( $n = 28$ ), Sanandadj, route de Sakklez, km 40-45 (Iran W).

*nensis*,  $n = 21$  et  $22$  (fig. 2), il aurait été particulièrement intéressant de préciser celle d'*A. dama karinda*.

A défaut d'un tel renseignement, ayant fixé *A. dama*, à Maras (Turquie), en 1959, j'ai pu déterminer sa formule,  $n = 41$  (fig. 1) et  $42$ , qui est donc très différente de celle d'*hamadanensis*.

Resterait évidemment à connaître non seulement le (ou les) nombres chromosomiques de *dama* entre Maras et la localité de Kerind (à près de 1 000 km) d'où provient *karinda* (cf. fig. 5).

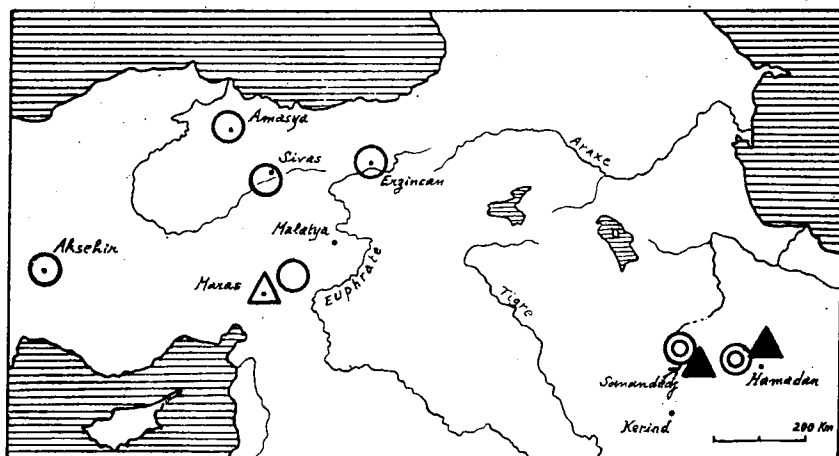


Fig. 5 — Localités des exemplaires dont les formules chromosomiques ont été définies. Cercles simples = *A. hopfferi hopfferi* H. S. et *A. h. hadjina* Rhül, tous deux à  $n = 15$  (exception faite de deux exemplaires d'Amasya à  $n = 15$  et  $16$ ). — Cercles doubles = *A. sennanensis* de Lesse, à  $n = 28-30$ . — Triangle blanc (Maras) = *A. dama dama* Stgr, à  $n = 41-42$ . — Triangles noirs = *A. hamadanensis* de Lesse, à  $n = 21-22$ .

Il y a en effet une variation de nombre chez *hamadanensis*,  $21$  et  $22$ , dans les deux localités où la formule a été déterminée, (sur 11 exemplaires au nord d'Hamadan, et sur 3 près de Samandadj). Et, le seul exemplaire de *dama* étudié montre  $41$  chromosomes dans les cellules d'un cyste, puis  $42$  dans un autre.

Mais ces variations (dues à des réunions ou divisions de chromosomes) ne paraissent pas importantes chez *hamadanensis*, dont 14 individus de deux localités bien différentes ont tout de même été étudiés, et il serait donc étonnant qu'elles atteignent par leur amplitude le nombre de *dama* trouvé à Maras.

La découverte de ce nouveau caractère différentiel, bien tranché (quoique variable, comme peuvent l'être tous les caractères), me conduit donc à considérer *hamadanensis* comme une bonne espèce.

2° — *A. hopfferi* H. S. et *A. h. sennanensis* de Lesse, *Bull. Soc. Lin. Lyon*, 1959, p. 149-151.

Dans ce cas également, j'ai insisté, en la décrivant, sur les caractères très particuliers de la nouvelle sous-espèce. Et j'ai remarqué que sa formule chromosomique,  $n = 28$  (fig. 4),  $29$  et  $30$ , très différente de celle d'*hopfferi* d'Amasya,  $n = 15$  (fig. 3) et  $16$ , rendait possible, et même probable, sa séparation spécifique.

Par contre, ici, l'étude cytologique paraissait devoir être approfondie en Turquie seulement, aucune autre forme d'*hopfferi* ne semblant connue d'Iran. C'est d'ailleurs de Turquie que fut nommée la sous-espèce *hadjina* Rhül dont la formule chromosomique restait à définir.

Je me suis donc efforcé, en 1959, à récolter et fixer *hopfferi* en Turquie, 1) dans différentes localités éloignées les unes des autres, 2) vers le sud-ouest d'où fut décrit *hadjina* (Mésopotamie), 3) et aussi dans la région de Sivas, où j'avais récolté, en 1958, une forme correspondant à peu près à *hadjina*.

Les résultats obtenus, auxquels s'ajoutent ceux des années 1956 et 1958, sont donnés dans le tableau ci-dessous qu'illustre aussi la figure 5. On notera pourtant, que, pour ne pas compliquer ce tableau, je n'ai pas séparé, dans les séries d'Amasya, Aksehir et Sivas, les exemplaires qui ont montré  $n = 15$  seulement dans leurs spermatoocytes I, de ceux chez lesquels ce nombre a été compté en I et II, ou encore en II. Ces deux derniers cas réunis représentent un peu plus d'un tiers de chaque série.

Espèces et sous-espèces	Localités	Nombre haploïdes (Spermatoocytes I et II)	Nombre d'indiv.
<i>A. hopfferi hopfferi</i> H. S.	Amasya (Turquie)	15 (I,II)	18
— — (anomalie)	— —	15-16 (I,II)	1
— —	— —	13 (I), 15-16 (II)	1
— —	Aksehir (Turquie)	15 (I,II)	10
<i>A. h. hadjina</i> Rhül	70 km NE Maras (Turquie)	15 (I,II), 15 (II)	1-1
— —	Erzincan (Turquie)	15 (I,II)	1
— —	15 km S Sivas (Turquie)	15 (I,II)	11
<i>A. h. sennanensis</i> de Lesse	Hamakasi (Iran W)	28 (I,II)	1
— —	r. Sanandadj km 10	30 (I,II)	1
— —	Sanandadj (Iran W)	28 (I,II)	1
— —	rte Sakkez km 40-45	29 (II)	1
— —	— —	30 (II)	1

Si l'on fait abstraction de deux exemplaires d'Amasya, dont l'un à  $n = 13$  (I), présente dans ce cas une nette anomalie (chromosome annulaire formé clairement de plusieurs éléments), et les deux une légère variation (15-16), on remarquera que 42 autres, provenant de cinq localités largement séparées, ont tous  $n = 15$ . Et ce nombre se retrouve aussi chez *hopfferi* d'Amasya et d'Aksehir, que chez des formes référables à *hadjina*, à Erzincan et Sivas, et même au NE de Maras.

Quant à *sennanensis*, sa formule offre bien une certaine variation (28 à 30) due à des séparations ou réunions de chromosomes, mais cette variation paraît très semblable, malgré le peu d'exemplaires étudiés, en deux localités déjà, bien séparées, de son aire de distribution. Et, par ailleurs, même la formule  $n = 28$  est encore bien loin du maximum  $n = 16$  trouvé exceptionnellement chez les *hopfferi* de Turquie. Enfin, on notera qu'il y a presque autant de distance entre Aksehir et Erzincan, localités où *hopfferi* à un nombre identique de 15 chromosomes,

qu'entre Erzincan et les environs de Sanandadj, en Iran, où apparaissent les nombres de 28 à 30 chez *sennanensis*.

Pour ces différentes raisons, il semble bien douteux qu'il existe des populations à formules intermédiaires entre celle d'*hopfferi* et celle de *sennanensis*. C'est pourquoi, considérant, comme dans le cas précédent, qu'un caractère cytologique valable s'ajoute maintenant aux caractères alaires très nets séparant déjà *sennanensis* d'*hopfferi*, je pense que le premier peut être considéré comme une bonne espèce.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 octobre 1959.

## LES PAPILLONS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE (LOIRE)

par R. MOUTERDE.

Depuis plusieurs années, je fais tous les ans un séjour assez prolongé dans cette localité, située en plaine à 10 km N.O. de Roanne. Des attaches familiales m'y invitent, mais je ne recommande pas l'endroit aux lépidoptéristes libres de leur choix.

Le pays en effet est tout en cultures : champs labourés, prairies fauchées ou pâturées. Les haies comportent les arbustes courants : aubépines, prunelliers, fusains, ronces, etc..., avec de vigoureux chênes. Dans le vallonement du ruisseau, des peupliers, des aulnes, des frênes. Quelques résineux d'ornement. Le climat, en un genre différent, ferait penser plutôt aux Dombes qu'à l'Ouest ou au Sud Lyonnais. Ici, pas de vergers d'abricotiers ou de pêcheurs ; les cerises même y gèlent souvent. Le soir, l'humidité monte vite des prés de rivière, à tendance un peu marécageuse.

J'ai pratiquement toujours été là-bas en août et septembre, trop tard pour la chasse à vue (qui pourrait être intéressante en mai, juin et juillet dans les coins bien exposés de la Côte Roannaise, aux gorges de la Loire, aux Monts de la Madeleine). Ne prenant rien à la vue, j'ai utilisé ces dernières années la lampe à vapeur de mercure en chasse de nuit. J'ai attiré des centaines de papillons, qui se répartissent en gros de la façon suivante :

1°) Faune ubiquiste, comprenant l'immense majorité des individus. Inutile de citer les espèces, sinon pour relever la surabondance excessive de certaines : *Ag. c nigrum* L. ; *F. exclamationis* L. ; *Th. processionea* L., etc... Par contre et comme à Lyon, *E. segetum* Schiff. est devenu peu abondant.

2°) Faune plutôt septentrionale et de prés humides. Notons la présence de *Par. egeria* L. sous sa forme *intermedia* Weism. comme en Dombes ; la surabondance de *Th. popularis* Fab., de *Omp. lunosa*, Haw. ; et aussi quelques meilleures espèces : *Ep. simulans* Hfn., *Pyg. anachoreta*, *Dr. curvatula* Bkh., *Dr. lacertinaria* L., *Cer. furcula* Cl. Très peu d'espèces de marais : *Phr. typhae* Thnbg., *Ar. pygmina* Haw., *Ac. niveus* Oliv.

3°) Enfin, quelques captures inattendues, d'affinités plutôt méridionales (ou atlantiques ?) : *Ap. mesogona* God., *E. temera* Hb., *Rh. jodea* Gn., *En. quercaria* Hb., *Syn. sociaria* Hb., *Cos. puppillaria* Hb.